MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

Une publication du SER d'Alger
n°116 – Septembre – octobre 2023

Finances publiques

Approbation de la loi de Finances rectificative 2023

La loi de Finances rectificative 2023 (LFR 23) a été approuvée à la majorité par l'Assemblée populaire le 8 octobre dernier et publiée le 05 novembre au Journal Officiel.

S'agissant tout d'abord du **cadrage macroéconomique**, la LFR 23 anticipe une croissance de 5,3 % en 2023, une trajectoire en hausse par rapport à la Loi de finances iniatiale (LF23), qui anticipait une hausse de l'acticité de 4,1 %. Cette réévaluation est principalement tirée par l'accélération de la croissance du secteur des hydrocarbures à 6,1 % (celle du PIB hors hydrocarbures se situerait à 4,9 %). Les prix de référence fiscal du baril de pétrole brut et le prix de marché restent inchangés par rapport à la LF23, respectivement à 60 dollars et à 70 dollars.

La LFR 23 entérine, **en comparaison de la loi de finances initiale (LF23), la révision à la hausse à la fois les dépenses et des recettes budgétaires.**

Ainsi, la LFR fait état de **dépenses** de 14 707 Mds DZD (≈ 102 Mds EUR), contre

Prévisions budgétaires pour l'Algérie (Mds DZD)
Source : Ministère des finances algérien

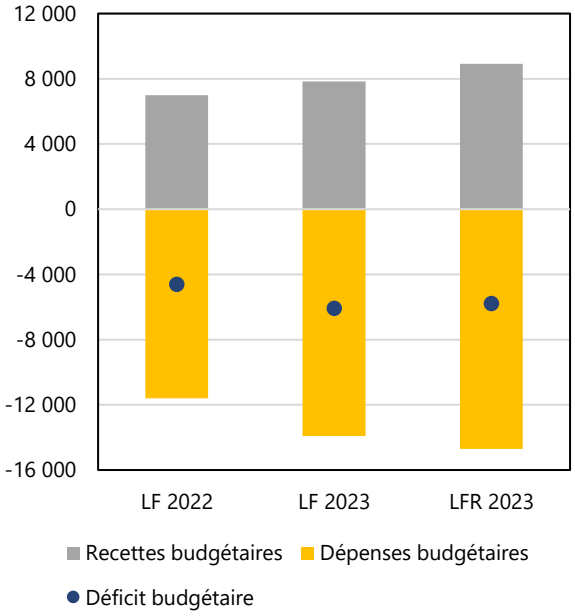

13 787 Mds DZD (≈ 95,3 Mds EUR) prévus dans la LF23, soit une **augmentation de 6,7 %** (correpondant à 920 Mds DZD, ≈ 6 Mds EUR). Cette hausse est notamment tirée par : l'augmentation des salaires actée par la révision des grilles des points indiciaires intervenue en avril dernier (pour un montant additionnel de 578,9 Mds DZD soit ≈ 4 Mds EUR) ; le programme de renforcement des capacités de stockage national des céréales ; l'inscription et la réévaluation des opérations relevant du secteur des travaux publics, qui comprend

principalement les projets « phosphate intégré » et la ligne minière Béchar-Tindouf (Gara Djebilet) ; la prise en charge des dégâts causés par les intempéries, ainsi que d'autres projets répartis sur plusieurs wilayas.

Les **recettes** budgétaires sont, pour leur part, désormais anticipées à 8 926 Mds DZD (≈ 62 Mds EUR), contre 7 902 Mds DZD (≈ 55 Mds EUR) dans la LF23. Cela représente une **augmentation d'environ 13 %**, soit une hausse en valeur de 1 024 Mds DZD (≈ 7 Mds EUR), tirée principalement par la hausse de la fiscalité pétrolière, de 557,8 Mds DZD (3,83 Mds EUR), laquelle atteint 3 856 Mds DZD (26,46 Mds EUR). Cette évolution s'explique par la révision des prévisions affichées dans le plan à moyen terme (PMT 2023-2027) de Sonatrach (ventes d'hydrocarbures en hausse de 6 % à 171,3 millions de tonnes équivalent pétrole en 2023), ainsi que par la hausse des revenus des participations financières (produit des dividendes) de l'Etat, qui devraient atteindre 1 410 Mds DZD (9,68 Mds EUR), dont 848 Mds (5,82 Mds EUR) proviennent de Sonatrach et 400 Mds (2,75 Mds EUR) des dividendes de la Banque d'Algérie.

La plus forte progression des recettes par rapport aux dépenses devrait entraîner un **léger recul du déficit public**, établi dans la LFR à 5 781 Mds DZD (≈ 41 Mds EUR), en baisse de 2 % par rapport à la LF23.

La **balance des paiements reste en solde positif** à 7,1 Mds USD dans la LFR 23, contre 5,7 Mds USD prévu dans la LF23. Ce solde résulte principalement de **l'amélioration du solde de la balance commerciale** de 1,9 Mds USD, passant de 9,4 Mds USD à 11,3 Mds USD. Les exportations sont estimées à 52,8 Mds USD, soit une augmentation de 6,5 Mds USD par rapport aux projections de la LF23. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures devraient passer de 38,8 Mds à 47,5 Mds USD, suite à la révision à la hausse des quantités d'hydrocarbures à exporter en 2023. Quant aux importations, elles marqueraient une progression de 4,6 Mds USD (soit une hausse de 12,5 %) par rapport à la LF23, pour atteindre 41,5 Mds USD. Cette révision à la hausse des importations est due à la prise en compte des réalisations des cinq premiers mois de l'année 2023, qui marquent une évolution positive (+9 %), comparativement à la même période de 2022, et de l'augmentation prévue des dépenses budgétaires.

Principaux budgets de fonctionnement par ministères LFR 2023 (%)

Source : Ministère des finances

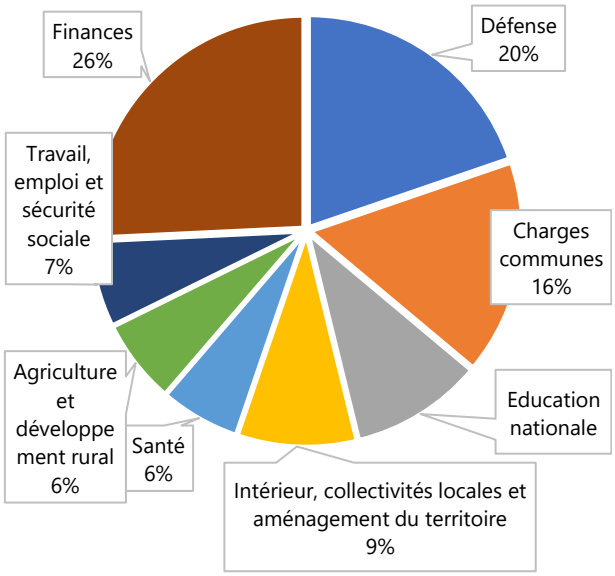

Concernant les **dispositions fiscales**, la LFR23 ne prévoit aucun nouvel impôt ou augmentation de la fiscalité. Elle acte néanmoins un renforcement en matière de contrôle des prix des transferts à travers une définition plus stricte des liens de dépendance et de contrôle, ainsi que la mise en place de sanctions plus dissuasives et l'application du principe de pleine concurrence. La LFR 23 propose la dispense du paiement des pénalités de recouvrement en cas de paiement en un seul versement, au plus tard le 31 décembre 2024, de l'intégralité du principal des dettes fiscales, parafiscales, amendes et condamnations pécuniaires, ayant plus de quatre ans à compter de leur date de mise en recouvrement des contribuables.

Sur le plan des mesures sectorielles, la LFR23 prévoit un taux réduit de 5 % des droits de douanes pour l'importation des viandes ovine et bovine fraîches et réfrigérées ainsi que le bétail vivant, prenant effet du 1er mars 2023 (effet rétroactif) jusqu'au 31 décembre 2024.

La LFR23 renforce, enfin, le rôle des walis, qui seront désormais chargés de la réalisation des opérations d'investissement inscrites au titre des programmes complémentaires pour le développement des wilayas.

Inflation

Hausse de l'inflation à +10,3 % en septembre 2023

Selon l'ONS, l'inflation au niveau national a enregistré une augmentation de 10,3 % en glissement annuel au mois de septembre 2023, marquant ainsi une légère baisse par rapport au taux de 11,1 % du mois précédent. Celle-ci a été principalement tirée par le prix des biens alimentaires (+15,2 %). En glissement mensuel, l'inflation enregistre une progression de +0,6%, imputable aux prix des biens alimentaires qui affiche une hausse de 0,8 %.

Les données pour la ville d'Alger sont similaires en tendance et l'indice des prix à la consommation affiche une hausse de 9,5 % en glissement annuel. L'inflation a été portée par la hausse des biens alimentaires (+13,9 %) qui constituent 43 % du panier total de consommation, lesquels se décomposent en deux sous-catégories : produits agricoles (+24,1 %) et produits alimentaires (+3,7 %). Par ailleurs, l'augmentation des prix des biens manufacturés (40 % du panier total de consommation) stimule également les tensions inflationnistes, avec un essor de +6,2 %. Enfin, le prix des services (17 % du panier de consommation), affiche une évolution moins importante sur la période (+ 4,4 %).

Contribution des principaux postes à l'inflation à Alger (%)

Source : ONS

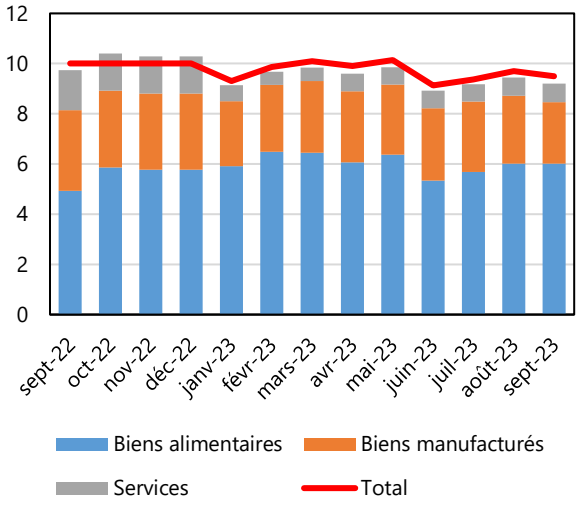

Commerce extérieur

En 2022, les échanges commerciaux de l'Algérie se sont élevés à 104,2 Mds USD, en hausse de 37% par rapport à 2021

Selon TradeMap, les **exportations algériennes** ont mécaniquement suivi l'évolution des cours des hydrocarbures, pour atteindre 68,4 Mds USD en 2022, soit une augmentation de 76,4 % sur douze mois. Cette hausse est essentiellement la conséquence d'une progression du prix des hydrocarbures, ces derniers représentants 89,8 % du total des exportations algériennes (41 % de gaz naturel, 30,3 % de pétrole brut et 15,4 % de carburants). Le reste des exportations du pays (10,2 % en 2022) se composent de dérivés des industries pétrolières et gazières (engrais, ammoniac, huiles issues de la distillation des goudrons), de produits agroalimentaires (dattes, sucre).

Pour rappel, en 2022, la France était le 3ème client de l'Algérie (10,5 % du total), derrière l'Italie (32,3 %) et l'Espagne (12 %).

Très diversifiées, les **importations algériennes** ont atteint 35,9 Mds USD en 2022, en recul de 3,6 % sur un an (37,3 Mds USD en 2021). Quatre groupes de produits contribuent à plus du tiers de l'ensemble : les biens alimentaires (16 %) essentiellement produits céréaliers et laitiers ; les biens d'équipements industriels (10,9%) ; les produits en plastiques (7,3 %) ; enfin les biens d'équipements électriques (5,1 %). Alors que les achats de biens d'équipement industriels ont reculé de 12,9 % à 39,1 Mds USD, ainsi que les achats de biens d'équipement électriques (-29 % à 18,2 Mds USD), les catégories des biens alimentaires (+24,8 %) et des produits en plastique (+19,7 %) ont en revanche vu leurs achats progresser entre 2021 et 2022.

La Chine était, en 2022, le 1er fournisseur de l'Algérie (avec une part de marché de 18,6%), suivie par la France (14 %) et l'Italie (7,7 %).

La valeur des exportations augmentant davantage que celle des importations, le solde commercial algérien affiche, pour la deuxième année consécutive, un excédent, de 32,4 Mds USD EUR, après six années de soldes déficitaires.

Evolution des échanges commerciaux de l'Algérie (Mds USD)
Source : TradeMap

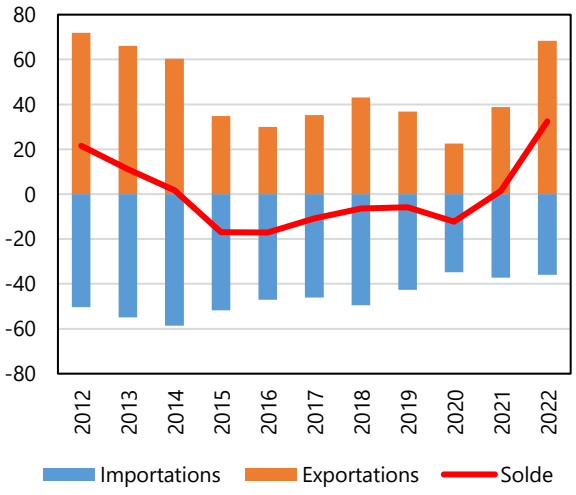

Projections économiques

FMI et Banque mondiale revoient leurs prévisions pour 2023

Dans son rapport sur les « Perspectives économiques Régionales », le FMI revoit à la hausse sa **projection de croissance** du PIB algérien à 3,8 % pour 2023 (contre 2,6 % lors de la précédente édition de mai 2023). De manière similaire, la Banque mondiale fait état dans son dernier rapport intitulé « Poursuivre l'effort de diversification » d'une prévision de croissance de 2,5 % pour l'année 2023 (contre 1,8 % lors de la précédente édition datant de juin 2023).

En matière de **finances publiques**, les deux institutions rapportent que la dette publique, essentiellement intérieure, a enregistré une légère baisse (passant de 55,6 % du PIB en 2022 à 55,2 % du PIB en 2023 pour la Banque Mondiale, et de 55,6 % du PIB en 2022 à 55,1 % du PIB en 2023 pour le FMI). Toutefois, les projections relatives au déficit budgétaire sont moins favorables. D'après la Banque, le déficit budgétaire devrait s'aggraver pour atteindre 6,8 % du PIB. En revanche, selon les projections du Fonds, le déficit budgétaire serait encore plus marqué, atteignant 8,6 % du PIB. Ces chiffres contrastent avec la situation de l'année précédente, où le déficit budgétaire était de 2,9 % du PIB en 2022.

En ce qui concerne l'évolution de l'**inflation**, bien que la Banque mondiale et le FMI partagent une perspective commune de légère variation, leurs projections diffèrent quelque peu. En effet, le FMI prévoit une modeste diminution du taux d'inflation en 2023, tablant sur une projection à +9 %, en comparaison à 9,3 % en 2022. En revanche, la Banque anticipe

une légère hausse de l'inflation, la portant à 9,5 %, par rapport à 9,3 % en 2022.

Enfin, les deux institutions projettent une détérioration du **solde extérieur** pour l'année 2023. Cette situation est imputable à la baisse des exportations ainsi qu'à la reprise des importations. Selon les prévisions, le solde du compte courant s'établirait à 2,9 % du PIB en 2023 selon la Banque mondiale (contre 9,8 % en 2022) et à 2,8 % du PIB selon le FMI (comparativement à 9,8 % en 2022).

Hydrocarbures

La production de pétrole augmente en rythme mensuel

Le dernier rapport mensuel d'octobre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) permet de mesurer les variations de prix et de production de pétrole en Algérie pour le troisième semestre 2023 (T3 2023). Alors que le baril moyen de l'OPEP (ORB) avait atteint une moyenne de 101,9 USD/b au T3 2022, le panier moyen de l'OPEP a diminué de 14 % sur un an, pour s'établir à 87,7 USD/b au T3 2023. Le baril de pétrole algérien (Sahara Blend) a, quant à lui, chuté de 16,2 %, passant de 104,3 USD/b au T3 2022 à 87,4 USD/b au T3 2023.

Concernant la production de pétrole en Algérie, le rapport de l'OPEP indique que celle-ci a augmenté en rythme mensuel, passant de 939 000 b/j en août 2023 à 960 000 b/j en septembre 2023, soit une hausse de 2,2 %. Toutefois, sur le T3 2023, la production moyenne en Algérie s'établit à 951 300 b/j contre 1 038 000 b/j au T3 2022, soit une baisse de -8,4 % sur un an.

Evolution de la production de pétrole (en milliers de b/j) et du prix du baril algérien (Sahara Blend en USD/b)

Source : OPEP

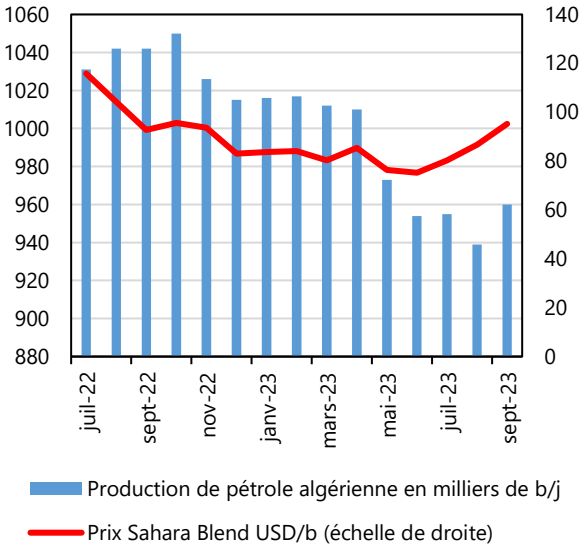

D'après l'édition 2023 des chiffres clés de l'énergie publiés par le ministère français de la transition énergétique, l'Algérie conforte sa place de 4e fournisseur de la France en gaz et pétrole

Concernant le gaz, les importations françaises de gaz naturel augmentent nettement en 2022 en raison de la forte croissance des importations de gaz naturel liquéfié, dont une partie est destinée à d'autres pays après regazéification. Les États-Unis deviennent le premier fournisseur de la France (25 % des entrées brutes), devant la Norvège (22 % du total des entrées brutes) et la Russie (15 %). Avec 8% des approvisionnements (soit 4,8 Mds m^3), l'Algérie se place en 4e position, devant le Qatar (4 %), les Pays-Bas (3 %) et le Nigeria (2 %).

Importations de gaz naturel par pays d'origine (Mds m3 cube)

Source : Chiffres clés de l'énergie - Édition 2023 - septembre 2023

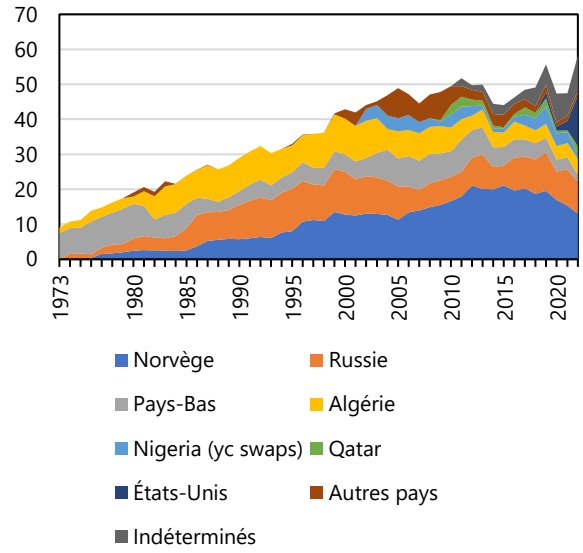

Au niveau européen, d'après le GAFC, les quantités de gaz algérien livrées par gazoduc restent stables (environ 23 Mds m^3). Celles-ci sont marquées par une augmentation des livraisons en direction de l'Italie (+3 %), au détriment de celles faites vers l'Espagne (- 14 %).

Concernant le pétrole, en 2022, les importations ont augmenté de 20,5 %, à 41,9 Mtep, après avoir progressé de 2,4 % en 2021, mais restent inférieures à leur niveau de 2019 (49,7 Mtep). Les quantités importées des États-Unis augmentent de 37 % en 2022, à 6,2 Mtep, soit 15 % du total (1er fournisseur), suivis par le Kazakhstan (5,7 Mtep, soit 14 % du total) et le Nigeria à 4,2 Mtep (10 %). Avec des livraisons de 3,7 Mtep (soit 9 %), l'Algérie est à la 4e place et enregistre une baisse de 7,2 %.

Importations européennes de gaz par gazoduc (périodes des 9 premiers mois des années 2019 à 2023)

Source : Rapport mensuel (octobre 2023) du GAFC

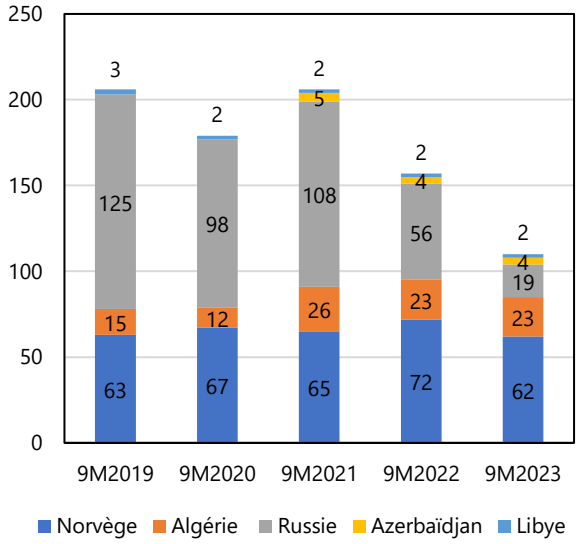

Importations de pétrole brut par origine (en Mtep)

Source : Chiffres clés de l'énergie - Édition 2023 - septembre 2023

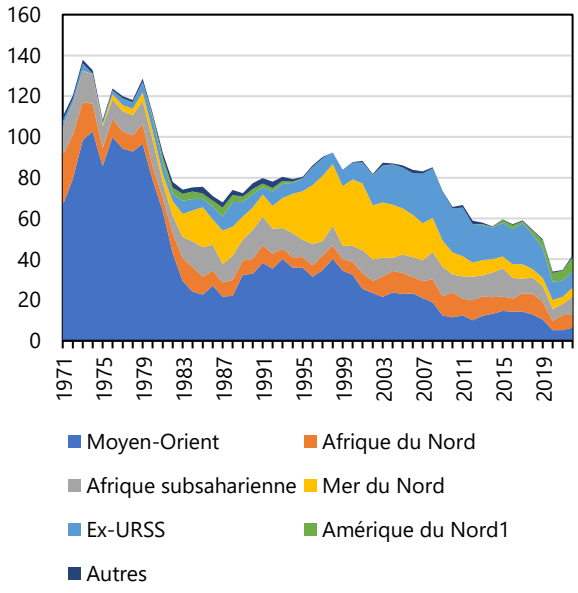

Séminaire intercéréales

La France peut redevenir un partenaire privilégié de l'Algérie

Les « Rencontres 2023 franco-algériennes des céréales », organisées par l'interprofession française Intercéréales, se sont tenues le 10 octobre dernier à Alger. Elles avaient pour objet de présenter et d'échanger des informations techniques.

Les thèmes suivants ont été traités : la qualité de la récolte française 2023, les tendances et perspectives des marchés mondiaux, les techniques simplifiées de travail du sol et l'organisation de la filière semences en France.

La France est le 1er producteur et exportateur de céréales en Europe et aide, grâce à la stabilité de sa production, à l'équilibre des marchés mondiaux et à la sécurité alimentaire des pays importateurs. Pour autant, elle contribue actuellement marginalement à l'approvsionnement de l'Algérie en blé tendre, du fait de la concurrence russe et des pays riverains de la mer Noire, qui proposent, actuellement, des prix particulièrement tirés. Cependant, si les opérateurs russes peuvent proposer des prix inférieurs au marché du fait de stocks importants, la situation peut évoluer. Taxes, prix planchers, voire restrictions d'exportations peuvent être imposés par les autorités russes, comme cela a été le cas dans le passé, mettant potentiellement en déclicate position les marchés trop dépendants d'une provenance unique.

La filière française dispose, au-delà de la disponibilité d'une marchandise de qualité expédiée à immédiate proximité de l'Algérie, sa capacité à offrir des services sous la forme d'un transfert de savoir-faire. Elle possède en effet une solide expérience en matière de gouvernance des coopératives, d'analyses de sol pour les amendements, de calendrier des semis, de travail du sol, mais également dans le domaine des revues agricoles, outil de formation des techniciens et agriculteurs. L'ensemble peut se révéler très utile pour les producteurs algériens, animés d'une volonté permanente de progresser techniquement.

Lors de son intervention, l'ambassadeur de France en Algérie a confirmé l'ambition de la France de redevenir le partenaire privilégié de l'Algérie. Il s'agit de renforcer ce lien particulier en ces deux pays proches que sont la France et l'Algérie dans le secteur des céréales.

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1er juillet 2022, ONS, en millions d'habitants)	45,4
PIB/habitant en USD PPA 2017 (2023, FMI, en milliers de USD)	12,87
Indice de développement humain (2021, PNUD)	0,745 (91e/191)
Taux de chômage (2022, Banque mondiale, en pourcentage)	11,6
Taux de change moyen EUR/DZD (01 septembre 2023, Banque d'Algérie)	147,96
Taux de change moyen USD/DZD (01 septembre 2023, Banque d'Algérie)	136,32
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – juillet 2023, OPEP, USD/b)	80,29
Notation Coface (Risque Pays - Avril 2023)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2022	2023 (p)	2024 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (USD, prix courants)	4 306	4 874	5 130
	Taux de croissance du PIB (%, prix constants)	3,2	3,8	3,1
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (%, prix constants)	3,9	3,5	3,4
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	9,3	9	6,8
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-2,9	-8,6	-12
	Dette publique brute (% du PIB)	55,6	55,1	58,8
	Dette extérieure brute (% du PIB)	1,5	1,4	1,5
Comptes Externes	Importations de biens et services (Mds USD)	46,7	52,6	58,7
	Exportations de biens et services (Mds USD)	69,1	60,9	60,8
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	22,4	8,3	2,1
	Balance courante (Mds USD)	19,1	6,5	-

Source : FMI (REO Octobre 2023)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique d'Alger
chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Alger

Abonnez-vous : chantal.balassoupramanien@dgtresor.gouv.fr